

Région 4 La Morges
Procès verbal de l'Assemblée Régionale
Jeudi 8 mars 2012 à Lonay

Le Président invoque la bénédiction de Dieu, salue les membres présents et rappelle que cette réunion consiste en une assemblée de dissolution de l'ancienne Région 4, La Morges, sans tristesse, car elle est perpétuée, plus grande, avec des forces additionnelles.

Il passe la parole à Madame Monique Cuendet pour son introduction spirituelle.

Après remerciements, le Président donne lecture de l'ordre du jour auquel il ajoute un point destiné à l'intervention de Madame Pascale Gilgien, Conseillère synodale. L'ordre du jour est accepté sans opposition.

2. Appel

Madame Christine de la Harpe a accepté de fonctionner comme secrétaire ad intérim pour cette assemblée. Elle en est remerciée et elle procède à l'appel. 21 membres sont présents sur 32 délégués. Le quorum étant atteint les débats peuvent se dérouler valablement.

3. Adoption du PV de l'assemblée du 8 mars 2011

Chaque membre a reçu le document. Il n'est pas lu et, après une rectification de date demandée par Monsieur le pasteur Michel Müller, il est adopté sans opposition.

4. Comptes 2010

Chaque membre a reçu les comptes. Le Président rappelle que le rapport de la Commission de gestion et des finances, ne fait, légalement, pas partie des documents envoyés. Il indique la procédure, en particulier en cas d'amendement, puis il donne la parole à Monsieur J.-P. Bourgeois, président du Conseil régional.

Le rapport sur les comptes a été envoyé aux membres. De vifs remerciements sont apportés à Madame Laurence Schneider, caissière, pour son excellent travail, alors que les conditions de l'introduction du plan comptable et les complications dues à la dissolution de la Région 4 n'ont pas facilité sa tâche. Divers points des commentaires sur les comptes sont repris avec des explications complémentaires. L'exercice présente un excédent de recettes de fr. 418.-.

Monsieur Sandro Restauri s'informe sur la signification de l'abréviation ERR ; réponse lui est donnée qu'il s'agit de matériel sous dénomination « entretien, réparation & remplacement ».

Parole est donnée à Monsieur Michel Barbey rapporteur de la Commission de gestion et des finances qui lit son rapport. Après des remerciements, ses conclusions reprennent, en grande partie, les remarques du CR et se terminent par la proposition d'accepter les comptes tels que

présentés et de donner décharge au CR, à la caissière et à la Commission. Le rapport ne présente pas d'amendement.

Les représentants des paroisses et services communautaires donnent ensuite lecture de leur rapport sur les comptes soit :

- Lonay/Préverenges/Colombier

Les comptes sont en ordre et ne soulèvent pas de commentaires particuliers.

- Morges/Echichens/Monnaz

Il est relevé que, par rapport au budget, une excellente discipline a prévalu. Il est remarqué que le poste « formation d'adultes » est fortement bénéficiaire. Est-ce normal ? Une question sera posée concernant la distribution de l'excédent du bilan.

- Pied du Jura

Il est dommage que les sommes concernant « Terre Nouvelle » ne figurent pas en détail dans les comptes. Il est relevé une forte différence entre le budget prévu et les dépenses du poste « activités, manifestations et visites »

- St Prex/Lussy/Vufflens

Le rapport conclut à l'adoption des comptes, mais relève, globalement, de fortes différences sur certains postes entre budget et comptes définitifs.

- Services Communautaires Présence et Solidarité

Madame Geneviève Spring remercie le CR de son travail et de la présentation des comptes et suggère de les adopter.

- Services Communautaires Formation et Accompagnement

Madame Geneviève Failletaz remarque que le délai à disposition entre l'envoi des comptes et la date de l'assemblée est trop court pour les étudier et formuler des remarques valables. En l'état, elle remercie les auteurs et accepte les comptes 2011.

Avant l'ouverture de la discussion le Président redonne la parole au Conseil Régional qui apporte quelques compléments d'information à la suite de la prise de position des divers lieux d'Eglise. Concernant plusieurs postes, Madame Laurence Schneider, fait part de modifications dans la ventilation des sommes en raison de l'introduction des nouvelles normes cantonales. Mais, si on tient compte de ce fait, les résultats sont conformes au budget.

La discussion est maintenant ouverte et le Président procède par groupes des recettes puis des dépenses. En raison de la nouvelle présentation généralisée par l'EERV, il n'est pas possible de procéder par section regroupant charges et produits, comme précédemment.

Madame Marianne André demande si, pour gagner du temps, les documents ne pourraient pas être adressés par e-mail aux différents délégués. Monsieur J.-P Bourgeois prendra en considération la demande mais craint que des récipiendaires n'ouvrent pas leur boîte électronique. Monsieur J.-M. Robert propose que les deux procédés soient utilisés dans un premier temps pour aboutir à un choix définitif en connaissance de cause.

Monsieur Alain Wyss propose que, éventuellement, les rapports des intervenants soient mis à disposition et puissent être étudiés durant une courte pause, afin que les décisions puissent

être faites en connaissance de cause. Monsieur J.-P. Bourgeois indique que les ordres du jour sont toujours chargés et que le temps à disposition est mesuré. Il rappelle que les membres du CR sont à disposition pour répondre à toute demande avant l'assemblée.

Après quelques questions et réponses apportées, les comptes sont acceptés à l'unanimité des membres présents moins une abstention.

5. Proposition du CR pour la répartition du capital

Monsieur J.-P. Bourgeois se réfère aux feuilles présentant les deux bilans 2011, avant et après répartition de fr. 17'778.-, du Fonds d'activité catéchétique et du Fonds du journal Croire (ancienne dénomination). La répartition proposée par le CR se fera en attribution aux paroisses de la Région 4, sur la base de la clé de répartition en vigueur en 2012. Les liquidités permettent, sans autre, cette distribution.

6. Rapport de la Commission sur ce sujet

La parole est donnée à Monsieur Michel Barbey, rapporteur. La Commission de gestion et des finances propose à l'Assemblée d'adopter la résolution émise par le CR.

Monsieur Didier Heller rappelle que l'activité « camps-familles » s'auto-finance.

La clé de répartition est affichée à l'écran. Les sommes versées seront respectivement :

- | | |
|--------------------------|--------------|
| • Pied du Jura | fr. 3'161.29 |
| • Lonay-Préverenges | fr. 4'771.13 |
| • Morges | fr. 5'663.65 |
| • St-PrexéLussy-Vufflens | fr. 4'181.93 |

Après quelques précisions apportées par le CR, la proposition est mise aux voix et acceptée à l'unanimité.

7. Rapport annuel du Conseil Régional.

Le Président donne la parole au CR. Monsieur Jean-Paul Bourgeois commente le rapport que tous les conseillers ont reçu. Il évoque le travail important qui attendait la Région avec la fusion des régions décidée par le Synode au printemps ainsi que le processus de dissolution de la paroisse de Colombier-Vullierens entérinée par le même synode en juin 2011. Il rappelle que les contributions régionales ont augmenté pour les paroisses de l'ancienne Région 3 qui avaient moins de frais structurels à supporter.

Il termine en remerciant toutes les personnes qui contribuent à faire vivre l'Eglise dans notre Région.

Monsieur Michel Barbey donne lecture du rapport de la Commission de gestion et des finances et, relève le bon pilotage, le travail accompli et l'esprit de consécration du CR. A son tour, il remercie tous ceux qui donnent de leur temps, de leur énergie et de leur savoir pour

que tout fonctionne à satisfaction. Il relève en particulier la transparence et la franchise avec laquelle les tâches et préoccupations du CR ont été exposées à la Commission.

Le Président prend acte de ces rapports et rappelle qu'il n'y pas de votation à ce sujet.

7 bis. Intervention du Conseil Synodal.

Monsieur J.-M. Robert remercie Madame Pascale Gilgien, Conseillère synodale, de sa présence à notre assemblée et lui donne la parole.

« Il y a différentes manières d'être en Eglise ensemble. Les termes importants sont la cohésion et la cohérence entre les différents partenaires et les différentes activités. Les missions de notre Eglise sont diverses : gestion des fichiers des paroisses, la recherche de fonds, la politique immobilière, et d'importants débats de société, comme par exemple l'aide en fin de vie, « Exit » ou autres soins palliatifs. L'Eglise aujourd'hui est un défi à relever ...mais la promesse du Christ est rappelée : « je suis au milieu de vous »

8. Rapport du Conseil Régional sur l'animation spirituelle en EMS

Le Président demande à Monsieur François Paccaud, MCO de la Région de nous présenter la situation. Les deux associations qui sont actives dans notre région lémanique sont à un tournant de leur activité. Il n'y a pas énormément d'alternatives et le choix se porte sur : continuer leurs services, ou, carrément, abandonner et dissoudre les organismes. C'est au courant du mois de juin prochain qu'on en saura un peu plus sur les options prises ; présentement une récente réunion a d'ors et déjà décidé de poursuivre les activités.

De toute façon, il y a lieu de repenser leur mandat au vu de l'évolution de la population et de ses désirs. D'une part, dans les milieux des EMS, on constate également une modification des besoins et des demandes des pensionnaires, à l'égal d'autres lieux d'Eglise et, d'autre part, il est important que tous les établissements médicaux-sociaux participent sans réserve aux deux associations.

De toute façon, en cas de poursuite des mandats, une mission commune avec l'Eglise Catholique sera promue, comme actuellement au niveau cantonal.

9. Communications des Conseils de service communautaire

La parole est donnée à nouveau à Monsieur François Paccaud qui brosse un tableau de la situation de ces deux services.

Le service Formation & Accompagnement est en route pour la nouvelle Région. Un caissier a été trouvé.

Concernant le service Présence et Solidarité, on demeure dans l'attente de nouvelles forces et de la redéfinition des missions à atteindre. Les buts sont différents selon la géographie citadine ou campagnarde.

Monsieur Paccaud communique à l'assemblée le prochain départ de Madame Geneviève Spring ainsi que le renoncement à la présidence de Monsieur Luc Avidgor, après plus de vingt ans à cette responsabilité.

L'avenir de ce service dépendra également du résultat de la présente recherche d'un ministre pour la nouvelle Région au poste de responsable, partant de ses propres options.

10. Informations du Conseil Régional

Pour la prochaine assemblée de la Région 2, Morges-Aubonne, qui aura lieu le jeudi 8 novembre 2012, le Président du CR propose de convoquer les délégués, probablement à l'ouest de la Région, vers 18 h. afin de partager un léger repas, suivi d'un recueillement plus conséquent, puis de l'assemblée proprement dite à 20h. Plusieurs régions ont adopté ce système qui semble permettre de mieux se connaître et échanger. Le système actuel a l'inconvénient de faire place à la partie récréative trop tardivement.

En conclusion, le Président demande à l'assemblée de se manifester, sans qu'il s'agisse d'un vote contraignant. Une légère majorité semble se dégager pour la solution proposée et l'usage montrera ce qui sera définitivement adopté.

Une journée régionale est également prévue à cette date du 8 novembre 2012, durant laquelle chaque paroisse aura la possibilité de se présenter. Des détails suivront.

L'installation du Conseil régional et du MCO auront lieu à Morges le dimanche 3 juin 2012.

Les 2 juin et 8 septembre 2012, deux séances sur le thème « recherche de fonds » se tiendront à Bursins.

Le Président du CR remercie Madame Geneviève Spring et Monsieur Yann Morvan de leur engagement et de leur travail accompli durant leur mandat.

Mademoiselle Anne Roulet, invitée, présente le projet d'un voyage en 2013 au Chiapas, Mexique. Elle est à disposition des paroisses pour organiser une participation financière.

11. Infos, divers et propositions individuelles

Aucune demande écrite ni proposition d'un membre ne sont parvenues au Président.

La parole est cependant, la parole est donnée à qui désire s'exprimer.

Monsieur Sandro Restauri nous fait part des 50 ans d'existence de « Cèdres-Formation » qui seront fêtés le 1^{er} septembre 2012 sous forme d'ateliers divers sur le thème « Science & Foi ».

Monsieur le Pasteur Müller évoque la tenue en 2013 de la Fête Cantonale des Jeunesses Campagnardes à Colombier et pose la question d'une présence de l'Eglise lors de cette manifestation.

Monsieur Alain Wyss fait part de la mise sur pied de deux courses d'entraînement dans le cadre des 20 km de Lausanne du 28 avril 2012. Il est disposition pour tout renseignement concernant le projet de « Champions solidaires ».

Monsieur Sandro Restauri fait part de ses regrets de ne pas disposer de résumés des activités des services communautaires et de Terre Nouvelle à l'occasion du rapport de gestion annuel et souhaite que cela soit le cas à l'avenir.

11. Prière finale

La parole est donnée à Madame la Ministre Corinne Mariani Méhan qui conclut cette séance par une prière.

Le Président proclame que l'ancienne Région 4, La Morges, a bien été dissoute par la présente assemblée et salue la future activité de la nouvelle Région 2, Morges-Aubonne.

Le Président :

La Secrétaire a.i.

Jean-Maurice Robert

Christine de la Harpe

Yens, le 15 mars 2012